

Comment m'inscrire sur Digiposte ?

L'application Digiposte vous permet d'avoir avec vous, tout le temps, vos documents importants, dans un espace sécurisé.
- Récupération et sauvegarde automatique de vos documents (factures, impôts, bulletins de paie etc)

- Vous pouvez vous inscrire sur Digiposte en suivant les étapes ci-dessous :
- Accédez au formulaire d'inscription puis :
- Renseignez votre adresse email puis le code à six chiffres reçu sur votre boîte de messagerie
- Définissez un mot de passe
- Renseignez votre numéro de téléphone / civilité / nom / prénom



Digiposte

*Signé par la boîte à
outil du numérique*





Digiposte

vous permet de :

- stocker et protéger tous vos documents,
- récupérer pour vous et classer automatiquement vos documents certifiés ou non (relevés, bulletins de salaire, avis d'imposition...) des organismes que vous aurez sélectionnés,
- conserver, sécuriser vos documents et les partager en toute confiance avec votre famille et avec des tiers,
- archiver vos e-mails et leurs pièces jointes depuis Laposte.net ainsi que les preuves de dépôt de vos lettres recommandées en ligne depuis la Boutique du Courrier,
- vous accompagner dans la préparation et la gestion de vos démarches (renouvellement d'une carte d'identité, achat immobilier, inscription à un club de sport...) en ligne.
- Il permet également de :
 - vous rappeler des échéances importantes
 - vous suggérer des démarches à effectuer
- Digiposte est accessible depuis le web ou l'application mobile, avec un accès internet.

- Un document électronique, quand il répond à certains critères techniques de sécurité, est considérée comme un document originale sur le plan comptable et fiscal.
- Sa durée légale de conservation est de deux ans. Vous pouvez y accéder à tout moment avec un accès internet.

*Signé par la boîte à
outil du numérique*

